

LE PAYS IMAGINAIRE

Sources : activité inspirée d'une activité créée par Amnesty International Royaume-Uni et d'une autre activité créée par Amnesty International Suisse

THÉMATIQUES / ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS

Tous les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme

OBJECTIFS

Cette activité, souple d'utilisation, vise à montrer aux élèves que les droits reposent souvent sur des besoins. Elle permet aussi de mettre les élèves dans une situation de négociation au cours de laquelle ils devront arriver à un consensus démocratique

MÉTHODOLOGIE

- Argumentation
- Débat
- Mise en situation

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Primaire et premier cycle du secondaire : 1.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 6.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.4.

NIVEAU

2^e, 3^e, 4^e cycle primaire

COMPLEXITÉ

Niveau 3

DURÉE

50 minutes

MATÉRIEL

- 1 feuille A3 pour chaque sous-groupe
- 1 exemplaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée (www.amnesty.be/dudhjeunes)

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - En sous-groupes

- Diviser la classe en groupes de cinq ou six, et leur lire le scénario suivant : « *Imaginez que vous découvrez un pays nouveau, où personne n'a jamais habité et où il n'y a ni loi ni réglementation. Vous et votre groupe, vous êtes les habitants de cette nouvelle terre. Vous devez inventer comment vous allez vous organiser pour vivre ensemble dans ce nouveau pays* ».
- Laisser quelques minutes aux élèves pour réfléchir en sous-groupes à leur pays imaginaire. Demander à chaque groupe d'inventer un nom pour son pays et de discuter de ses caractéristiques. Les élèves peuvent faire preuve d'imagination en inventant des détails amusants, par exemple, en se demandant quelles sont les ressources naturelles de ce pays, quelles sont les espèces animales qu'on y trouve, quel est son climat, quels sont les loisirs possibles dans ce pays, etc.

ÉTAPE 2 - En sous-groupes

- Demander à chaque élève d'écrire une liste de trois droits qui, selon lui, doivent être garantis pour tout le monde dans ce nouveau pays. Pour les aider, les encourager à formuler des besoins de manière très concrète (par exemple : jouer au foot le mercredi après-midi) et leur demander de réfléchir aux droits qui en découlent (le droit au repos et aux loisirs).
- Demander ensuite aux élèves de présenter leur liste au sein de leur groupe, d'en discuter dans leur groupe puis de se mettre d'accord sur une liste de dix droits qui, pour chaque groupe, sont importants. La liste devra être notée sur un grand morceau de papier sur laquelle sera noté le nom du pays de chaque groupe en y ajoutant la liste des droits.

ÉTAPE 3 - Mise en commun

- Chaque groupe présente sa liste au reste de la classe.
- Pendant ce temps, noter tous les droits sur une liste globale pour toute la classe ; si certains droits se recourent, les marquer d'une croix.
- Quand tous les groupes ont terminé leur présentation, demander aux élèves d'identifier les droits qui se recourent ou qui se contredisent : « *Est-il possible de rationaliser la liste globale ? De regrouper certains droits comparables ? Dans quelle mesure cette liste se rapproche-t-elle de la réalité ? Est-ce que ces droits correspondent tous à des besoins fondamentaux ?* »
- Il est ensuite possible de poser aux élèves de nouvelles questions sur les sujets suivants :
« *Votre idée sur les droits que vous jugez les plus importants a-t-elle changé au cours de l'activité ? Y a-t-il des droits que vous aimeriez ajouter à la liste maintenant ? Avez-vous prévu une organisation sociale avec un chef ? Comment sera désigné le chef ? Quels sont ses pouvoirs ?* »
- Pour conclure, présenter la Déclaration universelle des droits de l'homme et les droits inscrits dans cette déclaration et comparer avec les élèves leur liste globale avec la liste de droits qui figurent dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Rappeler ainsi que les droits humains ne sont pas des notions théoriques, mais s'appliquent concrètement dans le quotidien. Ils correspondent aux besoins fondamentaux des êtres humains et doivent garantir à toutes et à tous la dignité, la liberté et la sécurité.
- Indiquer que l'ensemble de ces droits sont interdépendants les uns des autres (ils sont tous connectés les uns aux autres) et que si l'un de ces droits n'est pas respecté, cela peut entraîner la violation d'un autre droit puis d'un autre, etc. Ainsi même si certains droits peuvent nous/les toucher plus que d'autres, il est important d'indiquer que tous les droits humains ont la même importance et que personne ne peut décider que certains droits importent plus que d'autres (ils sont indivisibles).

Pistes de prolongement

La contrepartie d'un droit est un devoir.

Demander aux élèves d'élaborer en groupe une liste de devoirs qui accompagnent les droits qu'ils ont inventés. Par exemple, le droit à la vie impose comme devoir de respecter la vie des autres. Demander aux élèves de retourner dans leur groupe avec des exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée et comparer les articles avec la liste établie globalement pour l'ensemble de la classe.

Élaborer une charte de classe.

Les élèves discutent des principes qui leur semblent importants pour la vie en classe. Ils les écrivent sur un poster ou une feuille de flipchart à afficher en classe.

Action en faveur d'un individu en danger

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un prisonnier d'opinion ou d'un défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne.

Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : www.amnesty.be/dudhjeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable notre dossier pédagogique *Regards sur Amnesty International et les droits humains* (www.amnesty.be/dossierspedagogiques) ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme (www.amnesty.be/plateforme).